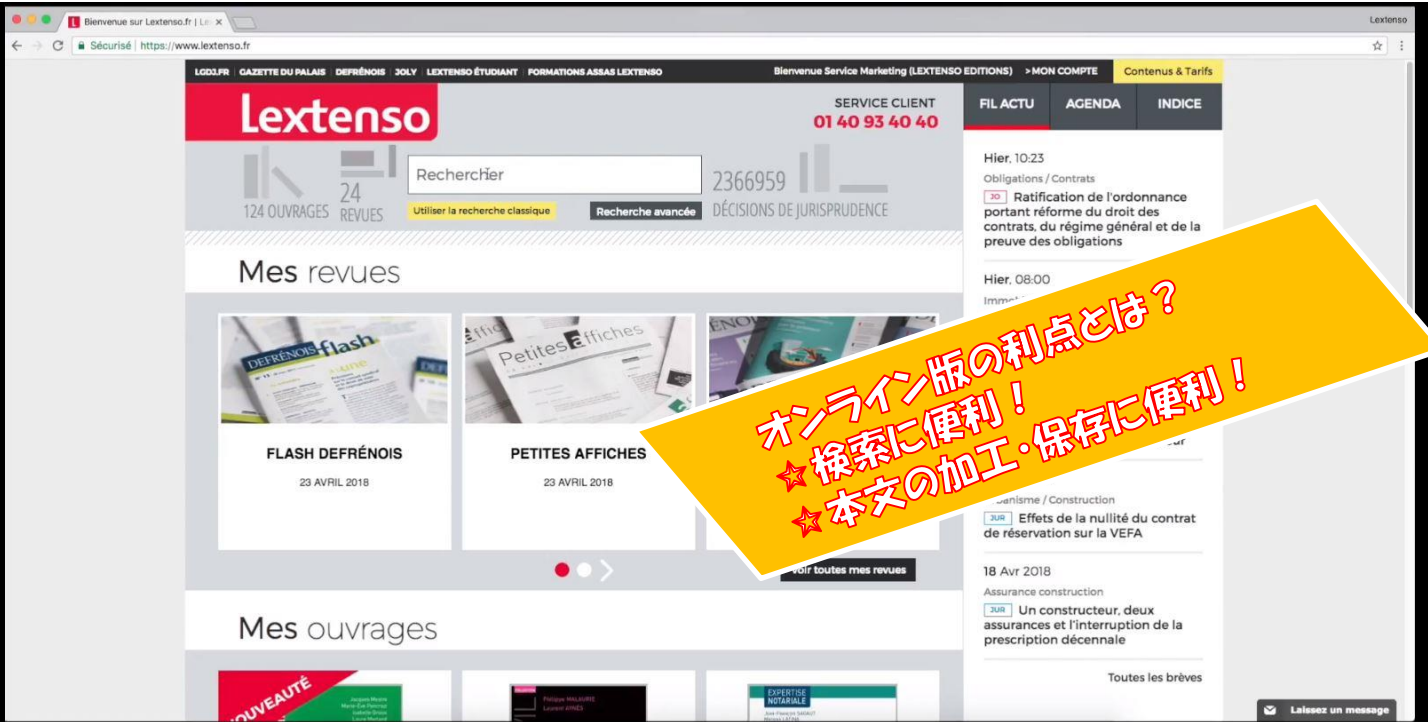


フランス Lextenso 社のデータベース Lextenso.fr のご案内

大学向けパック Pack Academique



【収録内容】

- ◎ 雑誌 25誌
- ◎ 書籍 126タイトル
- ◎ 判例 2,610,180件

Lextenso

ディー・エイチ・インターナショナル株式会社（DH国際書房）
第一法規グループ・CCH日本総代理店

〒101-0051 東京都千代田区神田神保町3-25 精和ビル5F
TEL : 03(5275)3181(代)
www.kokusaishobo.co.jp support@kokusaishobo.co.jp

Lextenso.fr – Pack Academique

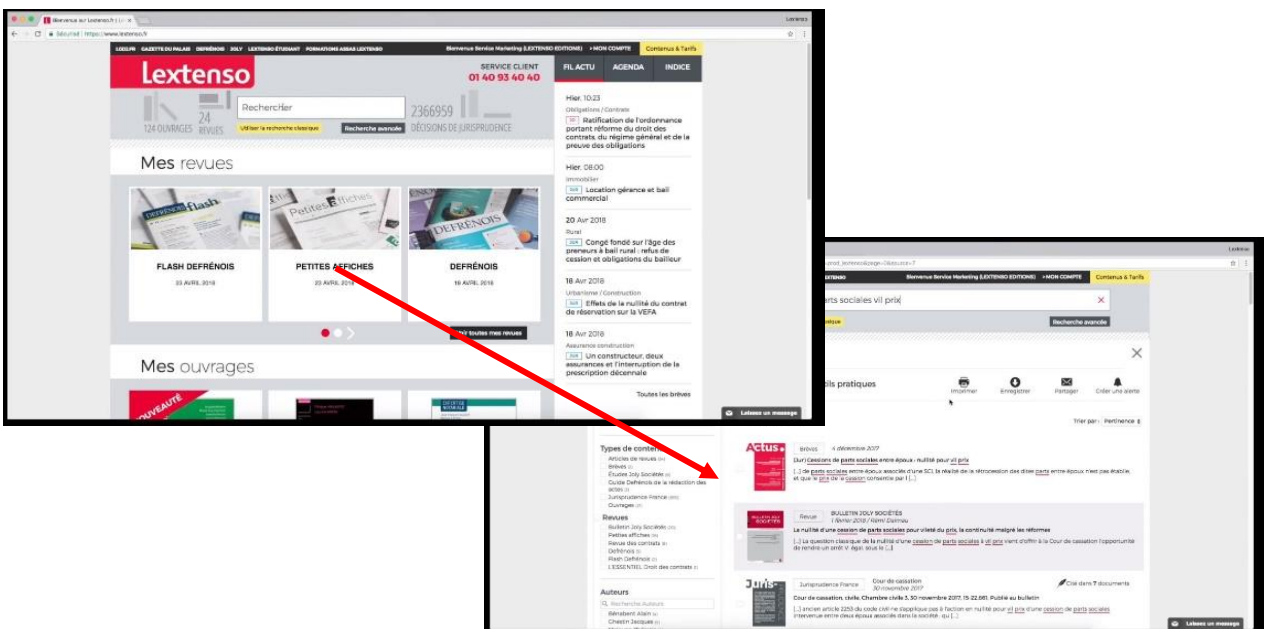
主なコンテンツ

25 journals

- ✓ Bulletin Joly Bourse
(since 1993)
- ✓ L'Essentiel Droit Bancaire
(since 2010)
- ✓ Les Cahiers de l'Arbitrage
(since 2010)
- ✓ Bulletin Joly Entreprises en Difficulte
(since 2011)
- ✓ L'Essentiel Droit distribution et de la concurrence
(since 2017)
- ✓ Nouveaux Cahiers du Conseil Constitutionnel
(since 2012)
- ✓ Bulletin Joly Societes
(since 1986)
- ✓ L'Essentiel Droit des Assurances
(since 2010)
- ✓ Petites Affiches
(since 1994)
- ✓ Bulletin Joly Travail (ex Cahiers Sociaux)
(since 2004)
- ✓ L'Essentiel Droit des Contrats
(since 2008)
- ✓ Revue des Contrats
(since 2003)
- ✓ Defrenois
(since 1990)
- ✓ L'Essentiel Droits Africains des Affaires
(since 2017)
- ✓ Revue du Droit Public
(since 2005)
- ✓ Flash Defrenois
(since 2012)
- ✓ L'Essentiel Entreprises en Difficulte
(since 2009)
- ✓ Revue Francaise de Finances Publiques
(since 2010)
- ✓ Gazette du Palais
(since 2000)
- ✓ L'Essentiel Immobilier et Urbanisme
(since 2008)
- ✓ Revue Generale du Droit des Assurances
(since 1995)
- ✓ L'Essentiel Droit de la Famille
(since 2009)
- ✓ L'Essentiel Propriete Intellectuelle
(since 2010)

- ✓ 126 books and the jurisprudence database (+2..6 million of decisions), including 2 000 000 of decisions from Courts of Appeal

▼ ポータルサイト



オンライン画面

BIENVENUE SUR LE NOUVEAU LEXTENSO.FR RETROUVEZ L'ANCIENNE VERSION EN CLIQUANT ICI

Bienvenue Service Marketing (LEXTENSO EDITIONS) > MON COMPTE Contenus & Tarifs

Lextenso

SERVICE CLIENT
01 40 93 40 40

89 OUVRAGES REVUES 21

les clauses limitatives de responsabilité Tout Q 1897754 DÉCISIONS DE JURISPRUDENCE

Recherche avancée

ACCUEIL | RECHERCHE

2710 résultats dans vos packs Voir les résultats sur l'ensemble de la base Lextenso (3137)

AFFINEZ VOTRE RECHERCHE

Type de contenu

- ☐ Articles de revues (684)
- ☐ Extraits d'ouvrages (109)
- ☐ Jurisprudence (1917)

Revue

- ☐ Gazette du Palais (207)
- ☐ L'ESSENTIEL Droit des contrats (6)
- ☐ Petites affiches (291)
- ☐ Revue des contrats (180)

Auteur

Vos outils pratiques

Imprimer Enregistrer Partager Créer une alerte

Trier par Pertinence

L'avenir des clauses limitatives et exonératoires de responsabilité contractuelle - Rapport français
Revue des contrats - 01 juillet 2010 - n°3
Par LAITHIER Yves-Marie
[...]forfait La clause limitative de responsabilité doit également être [...] même résultat que la clause limitative de responsabilité qui elle aussi [...] Le sort de la clause limitative de responsabilité est un peu moins sombre [...] elle admet que la clause limitative de responsabilité « puisse » être [...]

Clauses abusives - Les clauses de responsabilité (clauses limitatives de réparation et clauses pénales) *
Revue des contrats - 01 octobre 2009 - n°4

検索結果をクリック
すると内容が表示されます

内容が表示

BIENVENUE SUR LE NOUVEAU LEXTENSO.FR RETROUVEZ L'ANCIENNE VERSION EN CLIQUANT ICI

Bienvenue Service Marketing (LEXTENSO EDITIONS) > MON COMPTE Contenus & Tarifs

Lextenso

SERVICE CLIENT
01 40 93 40 40

89 OUVRAGES REVUES 21

les clauses limitatives de responsabilité Tout Q 1897754 DÉCISIONS DE JURISPRUDENCE

Recherche avancée

ACCUEIL | L'AVENIR DES CLAUSES LIMITATIVES ET EXONÉRATOIRES DE RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE - RAPPORT FRANÇAIS

L'avenir des clauses limitatives et exonératoires de responsabilité contractuelle - Rapport français

Retour aux résultats | Suivant >

Vos outils pratiques

Imprimer Enregistrer Partager

Le droit français admet qu'une partie s'oblige par convention tout en se réservant la possibilité de limiter ou d'exclure sa responsabilité en cas d'inexécution de l'obligation contractuelle. Certains y verront un paradoxe, pour ne pas dire un affaiblissement de la force obligatoire du lien¹, d'autres au contraire un bel hommage à la fonction de gestion des risques par cet irremplaçable instrument qu'est le contrat².

Comme en écho à cette divergence d'opinions, le droit positif oscille entre, d'un côté, la réaffirmation régulière de la validité des clauses de responsabilité³ et, de l'autre, des attaques répétées dont la plus forte a été portée par le décret du 18 mars 2009 listant les clauses abusives⁴. La réglementation actuelle n'en est que plus complexe et confuse. On s'interrogera sur son devenir. Mais avant de chercher à savoir dans quelles directions le droit français est susceptible d'évoluer, il importe d'identifier la nature et les formes de clauses de responsabilité qui retiendront ici notre attention.

On entend par « clause exonératoire » (ou « évasive ») celle qui exclut toute responsabilité en cas d'inexécution. L'existence de l'obligation n'étant pas contestée, la clause exonératoire ne doit pas être confondue avec la clause de non-obligation, même si elle peut parfois aboutir à un résultat équivalent⁵. L'un des intérêts juridiques de la distinction est que le contrôle de la seconde s'oppose jamais sur la faute (il ne s'agit y avoir de faute à ne pas exécuter une obligation exclue du champ contractuel) mais sur l'obligation essentielle⁶. En cas de contrariété entre la clause de non-obligation et l'obligation essentielle, le contrat sera annulé ou éventuellement, si l'intention des

Issu de Revue des contrats - 01/07/2010 - n° 3 - page 1091

Auteurs(s)

Besoin d'aide ?

機能（検索・印刷・ダウンロード）



検索ボックス

検索対象をキーワードで検索



プリント、メール添付、ダウンロードなどの機能

◆お問い合わせ◆

ディー・エイチ・インターナショナル株式会社（DH国際書房）
第一法規グループ・CCH日本総代理店

〒101-0051 東京都千代田区神田神保町3-25 精和ビル5F
TEL : 03(5275)3181(代)

www.kokusaishobo.co.jp support@kokusaishobo.co.jp